
Adresse de la société républicaine de Bretenoux (Lot) qui félicite la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine de Bretenoux (Lot) qui félicite la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 179-180;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31964_t1_0179_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

surveillant et habile, vous conduirez au port le vaisseau de l'État agité par la tempête; vous avez bien mérité de la patrie, c'est le cri de la nation entière.

Restez à votre poste, Citoyens Législateurs, vos grands moyens ne peuvent être bien employés que par vous ils n'ont causé d'étonnement que par la mesure de sagesse et de force qu'il a fallu pour les produire restez à votre poste et la République est sauvée.

Une surveillance nerveuse agit sur tous les points de la France les traîtres sont punis, les armées républicaines triomphent au pas de charge, *Vive la République*, les tyrans n'ont d'autre espoir que la mort.

Les subsistances sont-elles rares? La France a des ressources incalculables. Les Français iront en chercher en Irlande, en Angleterre et partout où il s'en trouvera, leur courage sera toujours au-dessus de leurs besoins.

La source des procès est tarie, l'esprit de vertige et de chicane a fait place aux sentiments de la douce fraternité, la grande famille des Français a la patrie pour mère et les lois pour religion. *O sainte Montagne la liberté t'éclaire de son flambeau.*

La Société populaire de Créon désirant donner à la Convention nationale un témoignage de sa sensibilité et de son amour envers les braves défenseurs de la patrie, ainsi que de la joie avec laquelle, elle a appris la reprise de la ville rebelle, joint à cette adresse l'état des offrandes en chemises, draps de lits, linge et numéraire, assignats, argent et or adressées à la Société populaire de Cadillac ainsi que le détail de la manière dont elle a célébré la fête de la reprise de Toulon. »

REY aîné (présid.), PETIT (secrét.),
PINAUT (secrét.).

[Détails de la fête du 20 niv. II]

« Les jeunes citoyennes de l'âge de 5 à 12 ans avoient quelques jours auparavant la fête planté un arbre de la Liberté près celui de la commune. La veille de la fête, ils formèrent des guirlandes et une couronne de chêne et de lauriers, et unirent leurs arbres à celui de la commune. Les citoyens et citoyennes dressèrent entre ces deux arbres, l'autel de la patrie, aux quatre coins de l'amphithéâtre sur lequel étoit l'autel étoit des faisceaux d'armes unis à la couronne civique par des rubans tricolores.

A 9 heures et demie on battit le rappel. Toute la garde nationale prit les armes se rangea sur la place et les jeunes citoyens sur deux rangs formoient une double haie avec la garde nationale; que dans cet ordre on se rendit à la maison commune, où étoit la municipalité, le Conseil général de la commune et les vieillards, qui avoient été invités par notre société d'assister à cette fête, et de là, sous le drapeau de la garde nationale, le cortège partit en bon ordre et suivit toutes les rues en chantant des hymnes à la liberté accompagné par tambour et fifre, la tournée faite, le cortège se rendit devant l'autel de la patrie où étant, la municipalité monta sur l'amphithéâtre, les vieillards s'assirent autour et le maire après avoir fait lecture de quelques lois, fit un discours digne du républicain décidé, ensuite le peuple entonna des hymnes à la li-

berté et pendant ce temps des petits enfants des deux sexes dispoient les dons sur l'autel de la patrie, desquels il en a été fait hommage, ensuite le baiser fraternel fut donné par le maire à tous les parents des volontaires de notre commune, qui sont dans le 6^e bataillon du Bec d'Ambez et qui a eu l'honneur de se trouver à la reprise de Toulon. Il n'y eut personne qui n'éprouvât une délicieuse émotion à ce spectacle vraiment attendrissant, les larmes couloient de tous les yeux, et l'air retentissoit des cris mille fois répétés de *Vive la République* et *Vive la Montagne*.

Le cortège repartit dans le même ordre, se transporta chez les parents des volontaires du 6^e bataillon du Bec d'Ambez et à l'envi, il leur fut prodigué les caresses les plus fraternelles, et ensuite fut reconduire les officiers municipaux à la Maison commune et après la garde nationale fut déposer son drapeau sur l'autel de la patrie et l'enlacer dans la couronne civique, les jeunes républicains en firent la garde avec ordre et exactitude le reste de la journée. Il y eut ensuite un banquet frugal où tout le monde se rangea indistinctement, le reste de la journée se passa en danses et finit par un feu de joie et une illumination générale.

10

La société républicaine de la commune de Bretenoux, département du Lot, félicite la Convention, l'invite à rester à son poste, et à poursuivre les despotes.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Bretenoux, s.d.] (2)

« Représentants du peuple,

Le génie de la France marche à pas de géant sur tout le globe la liberté triomphe, le despotisme coalisé est aux abois: partout la république est victorieuse, partout les lâches satellites de tyrans laissent des traces de leurs défaites.

C'est à vous, Citoyens Législateurs, C'est à vous, courageux habitants de la Montagne; c'est à votre énergie, c'est à votre zèle infatigable que nous devons des victoires aussi brillantes que rapides.

Nous applaudissons à votre fermeté, nous célébrons votre attitude imposante qui porte la terreur et le désespoir dans l'âme des despotes armés contre nous et frappe de mort tous les traîtres et les conspirateurs.

Vos sublimes vertus vous acquièrent chaque jour des nouveaux droits à la reconnaissance publique; poursuivez, Législateurs, une carrière aussi glorieuse, point de trêve, point de paix, point de composition avec les tyrans, ne quittez votre poste que lorsque les peuples, instruits par leurs malheurs et détrompés par vos sages leçons auront tiré vengeance de leurs oppresseurs, ce n'est qu'alors, et le moment n'est pas éloigné, que les Français jouiront en paix et à jamais de ces droits sacrés que vous avez reconquis à l'homme.

(1) P.V., XXXI, 349. B¹, 30 pluv. (suppl¹).

(2) C 292, pl. 942, p. 17.

La liberté, l'égalité, la république une et indivisible; tels sont nos vœux.

Guerre aux tyrans, la victoire ou la mort, voilà nos serments.»

LEMIRE (*présid.*), MOLIN (*secrét.*),
GIROUX (*secrét.*).

II

La société populaire de Corbeil adresse le procès-verbal de la fête de la Raison, qu'elle a célébrée le 10 frimaire dernier; elle y joint l'éloge funèbre de Marat.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (1).

[*P.V. de la fête du 10 frim. II*] (2)

Le dix frimaire, la société populaire de Corbeil ayant concouru de tout son pouvoir à l'anéantissement du fanatisme, voulant en montrer sa joie et rendre son respectueux hommage à la Raison; désirant célébrer sa fête, et solennellement faire l'inauguration des bustes des martyrs de la Liberté, elle s'était empressée de prier un vrai montagnard, un fidèle défenseur de la Liberté, alors en mission à la fabrication des assignats à Essonnes, le citoyen Giraud représentant du peuple et le citoyen Niel, commissaire national au même lieu, qui est également connu par son civisme et les lumières qu'il a propagées, pour partager l'enthousiasme civique de tous les citoyens.

La société populaire, ne s'occupant aussi que du soin d'embraser tous les cœurs du feu sacré de la raison, de la liberté et de l'égalité, avait cru devoir inviter les 86 communes du district de Corbeil, à députer dans leur sein plusieurs citoyens, pour venir fraterniser avec elle, et concourir aux grâces qu'elle rendrait à la Nature, à la raison, de tous leurs bienfaits, et au bonheur qu'elle goûtait.

Tous les vœux de la société ont été remplis; le représentant du peuple, le commissaire national, toutes les communes, toutes les autorités constituées ont accouru se joindre à elle pour célébrer la fête qu'elle avait préparée avec autant d'ardeur qu'elle avait plaisir.

Dès la veille, une salve d'artillerie annonça le jour mémorable où les républicains de Corbeil, et le Représentant, le Commissaire national et les députés des communes, devaient tous ensemble rendre hommage à la divinité de la Nature et à la philosophie.

Le même jour, 9, la société tenant sa séance, le citoyen Desmarets, membre de cette société, ayant demandé la parole, a prononcé le discours suivant, qui a été souvent interrompu par des applaudissements, et par les cris chéris et universels de Vive la République! Vive la Montagne!

Citoyens,

Assemblés pour célébrer la mémoire du plus ferme soutien de la Liberté et de l'Egalité, rappelons-nous ce qu'il a fait et ce qu'il fut.

Marat, incorruptible ami du peuple, consacra sa vie au soin de l'éclairer, le défendre, et l'avertir des complots qu'on tramait contre sa liberté.

Les plus ténébreuses machinations n'échappaient point à son œil pénétrant. Combien de fois fit-il pâlir le tyran sur son trône, en publiant les plus secrètes conspirations?

Le despotisme alarmé voulut acheter son silence: des monceaux d'or lui furent offerts; Marat ne se contenta pas de les mépriser, il dévoila avec un nouveau courage les intrigues de ceux qui avaient tenté de le séduire.

Alors les terreurs d'une cour perfide redoublent; le traître La Fayette, digne ministre, de ses fureurs poursuit Marat; le lâche déploie l'appareil formidable d'un siège pour investir sa maison; mais les mesures les efforts du scélérat échouent devant le génie du grand homme; Marat échappe aux recherches de son méprisable ennemi.

Jusque là il avait sacrifié sa fortune et son repos aux précieux intérêts du peuple; il fait plus, il y sacrifie sa liberté, en descendant dans des souterrains où le soleil ne pénétra jamais; et là, livré tout entier au soin de sauver sa patrie, ses brûlants écrits s'élançant du sein de la terre, comme les foudres d'un volcan; mais par un double effet, en même temps qu'ils échauffent, élèvent et fortifient l'âme des patriotes, l'aristocratie en est pulvérisée.

Enfin les tyrans font un affreux et dernier effort pour nous asservir; des milliers d'assassins se rendent par des détours au palais infernal, où les instruments meurtriers sont déposés en secret; la trahison nous y attire, et la mort nous y attend, mais le saint enthousiasme dont Marat a rempli tous les cœurs, nous fait surmonter les dangers.

Le fer, le feu, des tourbillons de fumée, des monceaux de cadavres n'arrêtent point nos pas; c'est en les traversant que nous pénétrons dans l'ancre du crime, et que nous y exterminons les monstres qui s'étaient livrés à la barbare joie de nous exterminer.

Les traîtres, les esclaves qui échappent au fer vengeur des patriotes se cachent; la Liberté triomphe, le despote est dans les fers.

O jour à jamais mémorable.

Marat sort des entrailles de la terre; le peuple, ivre de joie, bénit son ami, son défenseur, et le place au nombre des juges du Tyran.

Arrivé dans le Sénat auguste, l'infatigable ami du peuple ne se borne pas aux pénibles travaux que son poste exige; le jour il s'y livre sans réserve; mais son amour pour la liberté lui donne la force de surmonter la nature, qui a consacré la nuit au repos; il éloigne le sommeil de sa paupière, pour continuer l'occupation la plus chère à son cœur; et, sans relâche, il combat le fanatisme, dévoile, poursuit les conspirateurs et les traîtres: aucuns n'échappent à la finesse de son observation; en effet elle était telle que, dans un siècle moins éclairé, on l'eût proclamé Prophète.

Cependant, au sein de la Convention s'élève une faction impie, qui forme des projets liberticides; l'ami du peuple les pénètre; les conspi-

(1) P.V., XXXI, 349. Bⁱⁿ, 30 pluv. (suppl¹).

(2) F^{ic} III 11 (Seine-et-Oise). Lettre d'envoi datée du 23 pluv. et signée DANCOURT (présid.), SORON (secrét.).